

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:
- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	15X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

L'Abeille.

OL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 23 NOVEMBRE, 1848.

No. 9.

LETTRE INÉDITE DU FRÈRE

II. HOUSSART,

ancien domestique de Mgr. Laval, à Mr. Tramblay. [7]

Copie de la lettre que j'ay écrite à Monsieur Tramblay Directeur du Séminaire des Missions étrangères de Paris et procureur du Séminaire de Québec au sujet de la mort de Monseigneur de Laval Premier Evêque de Québec en date du premier septembre 1708.

Monsieur,

Vous avez desja, sans doute, appris, la mort de Monseigneur de Laval ancien et premier Evêque du Canada, et ce n'est pas pour vous en informer que je prend la liberté de vous écrire celle cy en particulier, mais pour vous témoigner combien cette mort et la séparation d'un si bon, si saint et si charitable maistre m'a été sensible. Cela est usé à concevoir, puisqu'ayant eu l'honneur d'avoir été continuellement attaché au service de Sa Grandeur pendant les vingt dernières années de sa Ste. vie. et que Sa Grandeur ayant eu pendant tout ce tems là, une grande charité pour moy, et une très-grande confiance en mes soins, vous ne pouvez douter que je n'aye contracté une grande union, un grand appuy et une attache toute particulière à Sa Grandeur, et que par conséquent la séparation d'une personne qui m'estoit si chère et si utile ne m'ait causé une peine inconcevable.

Mais la consolation qui s'est meslée parmi la tristesse, en voyant un saint mourir en saint après avoir vescu en saint, a été un très grand soulagement à ma peine, aussi bien qu'à celle de tout le Séminaire et de tous les peuples du Canada; et la haute idée que nous avons tous de la grande gloire que possède dans le ciel nostre défunct et nostre commun Père, nous fait espérer que par son intercession et son crédit auprès de Dieu, il nous dédomagera copieusement de la perte que nous avons faite de sa Ste. présence. Plusieurs l'ont

desja éprouvé dans le soulagement qu'ils ont reçu dans leurs peines et infirmités, par l'invocation et le recours qu'ils ont eu à nostre dit St. défunct, comme vous l'appréhendez par une autre voye.

Pour mon particulier, je compte beaucoup sur son pouvoir, et me confie particulièrement en son secours et assistance, non seulement pour estre délivré, ou notablement soulagé dans mes infirmités corporelles, comme il m'est desja arrivé plusieurs fois, mais ce que j'estime infiniment plus, pour estre assisté dans les besoins intérieurs de mon âme, tant pour estre aidé à y établir les vertus, qu'à en détruire les vices et mauvaises habitudes.

Toutes les personnes du Séminaire doivent avoir aussi une confiance très particulière aux mérites et intercessions de leur premier Père; car Sa Grandeur s'estant offerte en sacrifice, comme ello fit six jours avant son St. trépas, pour porter la peine de tous les péchés du Séminaire, et ayant prié Dieu de l'exterminer elle seule, afin d'épargner toutes les autres personnes du dit Séminaire; ayant prié aussi de détruire entièrement le péché de sa sainte maison et d'y maintenir jusques à la fin des siècles le très St. amour et le véritable culte de Dieu et de la très sainte famille de Jésus, Marie, Joseph, et des St. Anges, et Sa Grandeur ayant été exaucée par le redoublement de ses douleurs qui furent excessives depuis ce jour là jusqu'à sa mort, nous avons tous lieu de croire qu'il nous a acquis par ses souffrances des grâces particulières pour éviter le péché et pour pratiquer la vertu.

Mais je ne puis, Monsieur, me dispenser de vous dire que quand il me revient en la mémoire l'accent et la ferveur avec laquelle Sa Grandeur prononçait ces paroles et beaucoup d'autres pleines de feu et d'amour, les yeux et les mains élevés vers le ciel, avec des sentimens extraordinaires d'humilité et de mépris de soy même, et des retours d'une véritable confiance en Dieu, nonobstant, disoit-elle, sa très grande indignité, j'en ay le coeur si pénétré que je ne puis retenir mes larmes; je souhaïtois pour lors que toutes les personnes du Canada eussent pu entendre chacune une seule de ses paroles pour en estre toutes embrasées; car elles étoient toutes capables de pénétrer, attendrir et enlever les coeurs, même les plus endurcis.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayiez aussi appris la distribution qui a été faite, à la grande instance des peuples du Canada, du linge trempé et teint du sang de mon dit Seigneur, de ses cheveux et de ses habits. Comme ça été moy qui ay trempé ces linges dans son sang lorsqu'on l'a ouvert, et qui ay coupé de ses cheveux, ne le faisant dans le tems que pour ma consolation particulière, pénétré que j'estois que ce seroient de très précieuses Reliques; vous serez sans doute bien aise que je vous fasse un petit détail de quelques actions communes et ordinaires de Sa Grandeur, qui m'ont le plus touché et m'ont fait prendre la résolution, plus de quinze ans avant sa mort, d'en agir ainsi.

C'est dommage que Monseigneur n'ait pas eu à son service et pour témoin de ses actions ordinaires, une personne plus éclairée et plus intelligente dans les choses de Dieu que moy; elle aurait pu vous donner, Monsieur, toute une autre satisfaction, par le détail qu'elle vous en auroit fait, que je ne pourray faire. Ce qui m'a toujours tenu dans la surprise et dans l'admiration a esté de voir un homme d'un aussi grand mérite, d'une aussi grande qualité, d'une aussi grande vénération, et aussi utile en ce pays que l'étoit Monseigneur, cassé et rompu de vieillesse, de fatigues et d'infirmités jusques à l'âge de quatre vingt cinq ans, estre aussi exacte que l'estait Sa Grandeur à se mortifier en toutes choses, et à dénier à ses sens généralement tous les petits contentemens et soulagemens qu'il pouvoit légitimement recevoir, comme par exemple 1o. de coucher sur un très chetif matelas sur les planches, dans des couvertes de laine, sans draps, à moins qu'il ne fust malade, à faire tous les jours luy même son pauvre lit jusqu'à la fin de sa vie, sans permettre que j'y touche que très rarement. Quand pendant une grande maladie qu'eust Sa Grandeur, et que Madame de Champigny (qui avoit le privilège, à cause de sa vertu et de son mérite, d'entrer en sa chambre en tout tems) l'eust fait consentir à se coucher plus mollement qu'il n'estoit, Sa Grandeur agréa que je misse une paille sous son matelas, mais elle ne fut pas plutost guérie qu'elle ne quista pas la paille, à la vérité, mais tous les soirs quand j'étois sorti de la chambre, après que Sa Grandeur s'estoit couchée,

(5) Le Frère Houssart, comme on le voit dans ce te lettre, était un frère "Donné ou Engagé." On appeloit ainsi des domestiques qui se donnaient au Séminaire et s'engageaient, par vœux simples, à travailler au profit de la maison qui, de son côté, se chargeoit de les nourrir et habiller en santé comme en maladie. Outre le service ordinaire de la maison ils travaillaient comme Tailleurs, Cordonniers, Tisserans, &c. &c. Ils logeaient dans une aile qui alloit de la cuisine actuelle à la Chapelle (alors les parloirs). Le mur près de la porte de la cuisine, et celui sur lequel est appuyé le jeu de "pelote," sont des restes de cette bâtisse. Il y avait encore cinq ou six frères Donnés en 1730; mais le Séminaire a cessé d'en prendre après leur mort.

elle se levoit tout doucement, de peur que je ne l'entende, elle ostoit le matelas de son lit et se couchoit sur la paille, et le matin elle remettoit le matelas et raccommodoit son lit sans qu'il en parût rien, et elle continua cela pendant près de deux ans sans y manquer une seule nuit, quelque tard qu'il ait été, et quelque fatiguée qu'ait été Sa Grandeur; c'est ce que j'entendois tous les jours et que je voyais toutes les fois que je feignois avoir quelque besoin en sa chambre exprés, afin d'avoir le contentement de voir cela; jusqu'à ce que la paille estant toute réduite en poussière et pleine de puces, je gagnay sur sur Sa Grandeur de l'oster, et depuis ce tems là jusqu'à sa mort, nonobstant ses longues et fréquentes maladies, elle n'a couché que sur un matelas sur les planches. Dans le dernier voyage que Sa Grandeur est revenue de France en Canada, où j'avois l'honneur de l'accompagner et la servir, j'étais tout étonné de voir que dans les pauvres hotelleries où il y avait de pauvres lits, Sa Grandeur se deshabilait pour s'y coucher, mais dans les endroits où il y avait de bons lits, Sa Grandeur ne faisoit que se jester dessus sans se deshabiller; ce qu'elle fit mesme au Séminaire de 'Tours, dans la chambre garnie qui y est pour Monseigneur l'Archevêque du lieu, dans laquelle on logea Sa Grandeur.

20. De ne se jamais coucher qu'il n'eût dit et ne se fut acquitté de tous ses offices, prières, lectures, chapelets &c. quelque tard qu'il fut et quelque affaire qu'eût eu Sa Grandeur, et, quoy qu'il se couchât fort tard, ne jamais manquer à se lever pendant plus de quinze ans à deux heures du matin (je ne parle que du temps que j'ay servy Sa Grandeur, car plus de trente ans auparavant elle se levoit à la même heure) et les cinq dernières années de sa vie, sur les trois heures. Et de se lever pendant les dites quinze années et celles d'anparavant, tout seul, sans feu, n'ayant point de poêle dans sa chambre, où il geloit très fort toutes les nuits pendant l'hiver; s'habiller tout seul, bander ses jambes &c. &c. S'en aller à quatre heures à l'église, la lanterne à la main, en ouvrir les portes, sonner sa messe qui étoit la première de 4 heures et demie pour les travaillans, et rester à l'église ou à la sacristie qui étoit fort froide et incommode pour lors, jusques à sept heures sans voir ny se chauffer à d'autre feu durant ce tems là, pendant les plus grands froids, que celui du réchaud dont il s'estoit servy pour dire la ste. messe.

30. Comme il dormait très peu la nuit, il étoit obligé de réciter tous ces offices, chapelets, &c. &c. en se promenant, afin de ne point assoupir, ce qu'il faisoit pendant les plus grandes chaleurs de l'esté,

au soleil dans son petit jardin, et quand je pansois le soir son cautère du bras, je trouvais sa chemise et sa soutane toutes trempées et pénétrées de suc, je représentois souvent à Sa Grandeur le besoin qu'elle avoit de changer de chemise et le danger qu'il y avoit qu'elle ne gagnât par le froid du soir quelque maladie, c'est à quoy je ne la pouvois faire consentir quoy qu'elle en eût plusieurs en sa chambre, et elle se couchait ainsi la chemise toute trempée et toute froide. Or quoique cette mortification ne tue n'y ne blesse, elle me paraisait néanmoins fort rude à supporter, car qui est-ce, quelque pauvre qu'il fut, qui ne se crût obligé pour plusieurs raisons fort sensibles de changer de chemise, estant dans cet état le soir sans feu, au serein, surtout ayant si beau moyen de changer qu'en avait Monseigneur.

40. Comme sa Grandeur étoit d'une complexion fort sensible, l'on aurait cru à l'entendre se plaindre dans ses infirmités et dans ses douleurs, qu'elle avoit de la peine et de l'irrésolution à souffrir; mais tout au contraire, si elle se plaignait, ce n'étoit que pour cacher l'amour et la ferveur avec la quelle Sa Grandeur souffrait. Il est tout naturel d'en porter ce jugement, car comment croire que Sa Grandeur ait eu de la peine et de l'irrésolution à souffrir les douleurs qui luy venoient immédiatement par l'ordre et la disposition de la divine providence à laquelle elle étoit si soumise qu'il faudrait un volume entier pour raconter tous les traits de sa soumission. Puisqu'elle même cherchait tous les jours les moyens (cachés) qu'elle pouvait s'imaginer pour se procurer des douleurs et des souffrances, comme sont par exemple, de porter presque tous les jours le cilice, et de le quitter tous les soirs en cachette, de peur que je ne le visse en pansant le cautère qu'elle avoit au bras, et sur ses dernières années qu'elle ne pouvait presque plus agir, le porter jour et nuit et avoir un très grand soin et faire en sorte que je ne le voy point en pansant le dit cautère (c'est pourtant ce qui ne se pouvoit faire,) et quand ils étoient déchirés elle les raccommodait elle même et avoit toujours pour cela du fil et des aiguilles, et quand il s'y engendrait de la vermine elle les lavait elle-même dans de l'eau chaude, et tout cela en cachette. De baiser son bandage avec une affection et dévotion toute particulière, à chaque fois qu'elle l'ostoit ou le mettoit, comme un digne fruit de ses fatigues et un instrument qui servait à la faire souffrir. De ne vouloir point s'asseoir dans un fauteuil qu'elle avoit dans sa chambre à moins qu'elle ne fut ex-

traordinairement foible ou malade, et de se servir de chaises tresincommodes pour une personne de son âge, de dessus les quelles elle est souvent tombée et s'est blessée notablement. De dire assiduellement la Ste. messe nonobstant des ouvertures et des playes très considérables et très sensibles qu'elle avoit aux jambes et aux pieds, et que nos Mrs. et même Monsieur le Médecin luy représentassent le tort qu'elle faisoit à sa santé en se gênant et souffrant comme elle faisoit pour dire la Ste. messe.

D'assister en ces états et avec toutes ces playes à tous les offices de la cathédrale quelque froid qu'il fit, et de s'y faire porter quand elle ne pût plus marcher. C'est dans la pratique de cette ferveur et dans l'exercice de cette dévotion et de cette haine d'elle même, qu'elle gagna pendant l'office du vendredy saint, par un des plus grands froids qu'il se puisse faire en Canada une engelture au talon qui luy a causé la mort.

[à continuer.]

L'ABBILLE.

QUÉBEC, 23 NOVEMBRE, 1848.

Nous apprenons que la cause qui a fait différer jusqu'à présent les leçons de dessin est le petit nombre d'élèves qui ait témoigné vouloir les suivre. Le dessin linéaire surtout a bien peu de partisans parmi les écoliers. Nous ne pouvons deviner d'où vient l'apathie qui règne parmi nos confrères pour un art aussi utile que celui-là. Il nous semble que les élèves des classes supérieures du moins devraient s'y porter avec zèle et donner ainsi l'exemple aux classes inférieure. Il n'est pas un seul Physicien, pas un seul Mathématicien surtout puisque le dessin linéaire est un accessoire des Mathématiques, qui ne dût tâcher de trouver quelques moments à y consacrer. On ne peut ici alléguer pour excuse le défaut de moyens pécuniaires, puisque, grâce à la libéralité du Séminaire, le prix ne s'élève qu'à quelques shellings; on ne saurait non plus s'excuser sur le peu de temps que laissent les autres occupations, puisque ces leçons ne prendront qu'une heure par semaine, et qu'il n'est personne qui ne puisse facilement trouver ce temps. Nous pouvons prédire au grand nombre de ceux qui négligent aujourd'hui d'apprendre le dessin, qu'ils s'en repentiront plus tard, et lorsqu'il ne sera plus temps de réparer la faute qu'ils auront commise. S'ils viennent un jour à avoir besoin de mettre un plan quelconque sur le papier, (et quel est homme instruit qui n'a pas quelque fois besoin de le faire?) c'est alors qu'ils reconnaîtront l'utilité du dessin li-

néaire. Nous ne voulons point déprécier le dessin de figures : personne plus que nous n'en reconnaît les avantages ; mais nous ne craignons pas de dire qu'il est d'une utilité bien moins général que l'autre. Aussi, dans les collèges les plus renommés, l'étude du dessin linéaire est d'obligation, tandis que celle du dessin de figure n'est que facultative. Puissent ces quelques mots suffire pour engager nos lecteurs à considérer les avantages du dessin linéaire, et à montrer plus de zèle pour prendre des leçons.

Nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur une annonce de la Société Typographique, qui se trouve à la dernière page de cette feuille. Nous avons déjà parlé du projet qu'avait cette société d'imprimer un recueil de cantiques destiné particulièrement aux élèves du Séminaire; l'annonce que nous venons de mentionner fait connaître qu'elle est maintenant prête à réaliser ce projet, si elle trouve un encouragement suffisant. Nous serions vraiment surpris qu'elle ne le trouvât pas; car, nous croyons qu'il n'est pas un seul écolier parmi nous qui ayant de la voix, ne soit disposé à faire le sacrifice de 12 sols pour se procurer un petit recueil, qui ne renfermera que des cantiques choisis. La société Typographique a d'autant plus de droit d'attendre de l'encouragement de la part des écoliers, qu'ils sont intéressés à ce qu'on ne retarde plus l'impression de ce recueil promis depuis long-temps, et qu'elle a tâché de mettre tout le monde à portée d'y souscrire, en fixant le prix à une somme aussi modique.

Nous avons reçu une correspondance à propos d'une des formules mnémotechniques insérées dans notre avant-dernier numéro. L'auteur remarque qu'on a donné à une lettre une valeur qu'elle n'a pas. Nous pouvons assurer que la faute n'est pas de celui qui a fait les formules, mais bien de celui qui les a composées; car le manuscrit porte 728, et non pas 729. Le même correspondant prétend que les consonnes des voyelles nasales, comme *am*, *on*, &c. n'ont aucune valeur en mnémotechnie. Il présente de plus aux lecteurs de l'*Abeille* sa solution d'une difficulté qui s'est offerte à son esprit, savoir: Quel nombre faut-il assigner à *gn* dans *magnifique*, &c...? En anglais on met *n* devant *g*, il propose de faire l'inverse en Français.

Le comité des marchés de la corporation s'est prononcé contre le plan suggéré par le capitaine Boxer de transporter le marché actuel de la Basse-Ville au Cul-de-Sac.

Mgr. de Sidyme est arrivé de Montréal ce matin.

Il y a eu à Montréal, dimanche matin, dans la rue St. Maurice, un incendie qui a consumé 5 maisons et plusieurs bâtimens. On attribue ce malheur à des incendiaires.

Accident.—Deux écoliers du collège de l'Industrie, district de Montréal, se sont noyés le 15 du courant, en patinant. Voici leurs noms: M. Urgel Cloutier et M. Charles Gougel.

Le Navire *l'Atlantique* chargé de charbon pour la compagnie du Gaz de Québec s'est perdu dans la nuit du 28 Septembre sur la côte nord de Terre-neuve. L'équipage a pu se sauver.
(*L'Ami de la Religion.*)

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE.—Aucune question politique ne trouble l'esprit de nos politiques. On s'occupe activement des élections municipales. Le congrès de la paix continue ses séances. Les affaires commerciales sont bonnes, et il règne depuis quelque temps une grande activité dans les transactions. Les actions du chemin de fer ont éprouvé une hausse assez considérable. La semaine dernière, le nombre des victimes du choléra a été de 34.

ECOSSE.—Le choléra fait peu de progrès à Edimbourg; depuis le 4 Octobre, il y a un 290 cas, dont 159 se sont terminés par la mort.

On mande de Londres que le Conseil Privé, prenant en considération les réclamations nombreuses qui lui ont été adressées au sujet de la quarantaine, qu'il avait ordonnée relativement au choléra, a jugé à propos de supprimer cette mesure.

IRLANDE.—L'état de l'Irlande est peu rassurant: les incendies, les assassinats et d'autres crimes se commettent dans le comté de Tipperary. La pauvreté, la famine et la maladie seront le partage d'un grand nombre pendant l'hiver qui approche. O'Doherty a été trouvé coupable. Les procès d'état ont recommencé à Dublin. Le procureur général a donné son permis pour l'octroi du *Writ d'Erreur*, sous le certificat du conseil de M. O'Brien, au procès de ce dernier à Clonmel. Le même permis a été accordé dans les causes de M. Meagher, McManus et O'Donohue.

INDES.—Il paraît que les troupes Anglaises ont éprouvé un échec dans leurs opérations devant Moultan. Parmi les morts se trouvent le major Montisambert de Québec.

PRUSSE.—Tous les ministres ont résigné malgré les prières du Roi pour les engager à rester en office.

ITALIE.—La Réforme annonce qu'une insurrection a éclaté sur divers points de la Lombardie. Tout le pays est insurgé, et les Autrichiens en fuite. La forteresse d'Ocupo a capitulé et est maintenant au pouvoir des Autrichiens.

FRANCE.—L'assemblée nationale a terminé la révision de la constitution, qui a été proclamée. Elle a fixé au 10 décembre l'élection du Président de la République. Les partisans de Louis Napoléon, considèrent son succès comme certain. On l'accuse d'intriguer et d'avoir contracté un emprunt de 600,000 francs pour assurer son élection.

Louis Philippe et le gouvernement ont pris des arrangements au sujet des biens privés de la famille d'Orléans. Un prêt de £ 200,000 sem contracté pour le soutien de cette famille. L'aspect de Paris s'assombrit. Les clubs se signalent par leurs violences relativement à la présidence de la République.

SUISSE.—Les paysans des environs de Fribourg se sont soulevés contre le gouvernement du canton, et ont été réprimés aussitôt. Mgr. Marillez évêque de Fribourg, a été arrêté sous accusation d'avoir encouragé ce mouvement.

ESPAGNE.—Un mouvement progressif très-sérieux a eu lieu dans la Haute Aragon. Cette insurrection a des ramifications très-étendues.

Premiers.

RHÉTORIQUE.

Jacques Piteau, *en vers.*

SECONDE.

Joseph Catillier, *en version grecque.*

TROISIÈME.

Zéphirin Leblanc, *en version.*

QUATRIÈME.

A. Thibaudeau, L. Gancépy, P. Roussel, *en thème.*

SIXIÈME.

Napoléon Hardy, *en version.*

SEPTIÈME.

Alexis Rhéaume,

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Joseph Prétaiboire.

NÉCROLOGIE.—Mercredi dernier est décédé à l'Hôpital-Général de Montréal, Thomas Fournier, dit Frère Paul, de la ci-devant communauté des R.R.P.P. Récollets en Canada. Son corps a été inhumé dans l'église Cathédrale, après un service solennel.

Famille impériale d'Autriche.

FERDINAND, empereur d'Autriche, roi de Hongrie, de Bohême, de Lombardie et de Venise, né le 19 Avril, 1793, a succédé à son frère, François, le 2 Mars 1835; marié le 27 Février, 1831 à Marie Anne Caroline (fille de Victor Emmanuel, dernier roi de Sardaigne), née le 19 Septembre, 1803.

Frères et Sœurs de l'Empereur.

Marie Caroline (Princesse de Salerne), née le 1 Mars, 1798.

François Charles Joseph, né le 7 Décembre, 1802; marié le 4 Novembre, 1824, à la Princesse Sophie, fille de Maximilien, dernier roi de Bavière.

Marie Anne Françoise, née le 8 Juin, 1804.

Belle-mère de l'Empereur.

Caroline Augusta, fille de Maximilien, dernier roi de Bavière, née le 8 Février, 1792.

Princes du sang.

L'Archiduc Charles, Palatin et Vice-roi de Bohême, né le 5 Septembre, 1771.

L'Archiduc Joseph, Palatin et Lieutenant de Hongrie, né le 9 Mars, 1776.

L'Archiduc Jean, né le 10 Janvier, 1782.

L'Archiduc Renier, Vice-roi de Lombardie et de Venise, né le 30 Septembre, 1783.

L'Archiduc Louis, né le 13 Décembre, 1781.

POPULATION DES ÉTATS-UNIS.

La population des États-Unis était en 1790 de 3,929,827; en 1800, de 5,305,925; en 1810, de 7,239,814; en 1820, de 9,638,131; en 1830, de 12,866,920; en 1840, de 17,063,353. Sur cette population le nombre des esclaves était en 1790 de 697,897; en 1800, de 893,041 en 1810, de 1,191,364; en 1820, de 1,538,064; en 1830, de 2,009,031; en 1840, de 2,487,355.

Sur les 13 états reconnus lors de la déclaration de l'indépendance, il n'y avoit qu'un état, le Massachusetts, qui n'eût pas d'esclaves. En 1810 il y avoit 4 états sans esclaves, le Maine, le Vermont, le Massachusetts et le Michigan; le New Hampshire n'en avoit qu'un; l'Ohio et l'Indiana en avoient 3 chacun; le New York en avoit 4; le Rhode Island, 5. Celui qui en avoit le plus, la Virginie, en avoit 418,987.

Le nombre d'adhérents aux différentes dénominations religieuses des États-Unis était comme suit en 1840: Catholiques Romains, 1,173,700; Méthodistes Episcopaliens, 1,112,756; Baptistes réguliers, 655,536; Congrégationalistes orthodoxes, 179,176; Presbytériens (ancienne école), 174,020; Baptistes réformés, 160,000; Luthériens évangéliques, 116,300; Presbytériens (nouvelle école), 120,645; 20 autres sectes différentes, 677,069. La dénomination religieuse qui compte le moins d'adhérents est celle des Méthodistes réformés, 3000.

FINANCES DE LA PROVINCE.

Revenus provenant des	Pendant l'année finissant au 10 Octobre, 1847.
Douanes	£413502 19 9

Impôts,	30589 15 4
Travaux publics,	80601 3 6
Revenus,	24121 19 9
Banques,	15618 7 8
Impôts sur les Phares et Tonnage, Haut-Canada,	851 14 4
Amendes,	3054 4 11
Divers,	9829 8 1

Total de l'année finissant au 10 Octobre, 1847, £598179 13 4

Revenus provenant des

Douanes,	£325636 1 6
Impôts,	29777 18 10
Travaux Publics,	76862 1 1
Revenus,	25387 18 10
Banques,	14717 9 11
Impôts sur les Phares et Tonnages, Haut-Canada,	1037 0 5
Amendes,	1588 17 10
Divers,	5374 15 11

Total de l'année finissant au 10 Octobre, 1848, £511382 6 4

D'après ce qui précède on voit que les revenus se sont accrus sur certains items et qu'ils ont diminué sur d'autres, savoir:—

	Augmentation.	Diminution.
Douanes, . £	£57873 18 3	
Impôts,	811 16 6	
Travaux Publics,	3739 0 5	
Revenus, . . .2262 19 1		
Banques, . . .	900 17 8	
Impôts sur les Phares et Tonnages, H.-Canada, . . . 185 6 1		
Amendes, . . .	1465 7 1	
Divers, . . .	4454 12 2	

Total . £2448 5 2 £69245 12 2 (Canadien.)

SOCIÉTÉ

SAINT-JEAN BAPTISTE.

Officiers élus pour l'année courante.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.

Président—L'honorable R. E. Caron.

Président-adjoint—L'honorable Louis Panet.

Trésorier-général—L'honorable Louis Massue.

Trésorier-adjoint—François Buteau, écuyer.

Com.-ordonnateur—J. G. Baillargé, écuyer.

Secrétaire-archiviste—Ulric J. Tessier, écuyer.

Secrétaire-adjoint—Cyrille Delagrave, écuyer.

OFFICIERS SECTIONNAIRES.

Section Notre-Dame.

Vice-présidents—Edouard Glackemeyer et Abraham Hamel, écuyers.

Section Saint-Jean.

Vice-présidents—Dr. Olivier Robitaille et R. G. Belleau, écuyers.

Section Saint-Roch.

Vice-présidents—Ls. Prévost et F. X. Paradis, écuyers.

Ephémérides.

23 Nov.—Affaire de S. Denis, 1837.

Fin de l'insurrection de Lyon, 1831.

24.—Prise du fort Duquesne par le général Forbes, 1758. Les Français éva-

luent Rome, 1798.

25.—Combat de S. Charles, et incendie du village, 1837. Ouverture des écoles de la Congrégation à Montréal, 1659.

Abdication de Stanislas Poniatowski, dernier roi de Pologne, 1795.

26.—Exécution de Carrier, auteur des *noyades* de prêtres, &c. en France, 1794.

27.—Meurtre de Chartrand, 1837. La Savoie réunie à la France, 1792. Prise de Liège par les Français, 1792. Prise de S. Jean d'Ulton, 1838.

28.—Mort du Comte de Frontenac, gouverneur du Canada pendant 17 ans, 1698. Pie VII arrive à Paris, 1804.

Déclaration de guerre de la Russie à la France, 1806. Passage de la Bérézina, 1812.

29.—Insurrection à Varsovie, 1830.



ATTENTION!!!

LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE n'attend plus qu'un nombre suffisant de souscripteurs pour commencer l'impression d'un

PETIT RECUEIL

DE CANTIQUES destiné particulièrement aux élèves du Séminaire, mais convenable pour tous les fidèles. Ce recueil renfermera au moins 150 cantiques, et formera un in-24 de plus de 200 pages.

Prix du recueil en feuilles, 11 sols l'exemplaire, et 5 shillings la douzaine.

La société se chargera volontiers, à la demande des souscripteurs, de faire relier, cartonner ou brocher ce petit ouvrage.

23 Novembre, 1848.

A VENDRE

au Bureau de l'Abeille.

10. Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec pour l'année 1847-48.—prix 12 sols.

20. Liste des tableaux de la chapelle du Séminaire—prix 2 sols.

30. Prières avant et après l'office de la congrégation—prix 1 sol.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille, et les externes, chez M.M. Thomas Hamel et Adolphe Légat.

Le rédacteur est Olivier Thibodeau.